



SUPPORT COUNCIL FOR THE REALIZATION OF
PARTNERSHIP CONTRACTS

**ADDITIF A L'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°003/26/ST/ASMI/CARPA, DU 27 JANVIER 2026 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION D'UN GUIDE DE TRAITEMENT
DES OFFRES SPONTANÉES DANS LE CADRE DES PARTENARIATS PUBLIC-
PRIVE**

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des candidats intéressés par l'Appel Public à Manifestation d'Intérêt susvisé, que le Dossier de Candidature a été modifié ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

7. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, seront déposés sous pli fermé et scellé au CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé - quartier Bastos), à côté de l'Ambassade de Russie, au plus tard le **09 mars 2026 à 15 heures**, heure locale. Ils devront porter la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/26/ST/ASMI/CARPA,
DU 27 JANVIER 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE
L'ELABORATION D'UN GUIDE DE TRAITEMENT DES OFFRES SPONTANÉES DANS LE
CADRE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

LIRE :

7. Dépôt des dossiers

Chaque offre rédigée en français ou en anglais doit être soumise en **ligne via la plateforme COLEPS** au plus tard le **16 mars 2026 à 15 heures**, heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise au CARPA, sis au Boulevard de l'URSS (Yaoundé - quartier Bastos),

à côté de l'Ambassade de Russie, sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

24 FEV 2026

LE PRESIDENT



[Signature]

Bendama Ickono Dieudonné